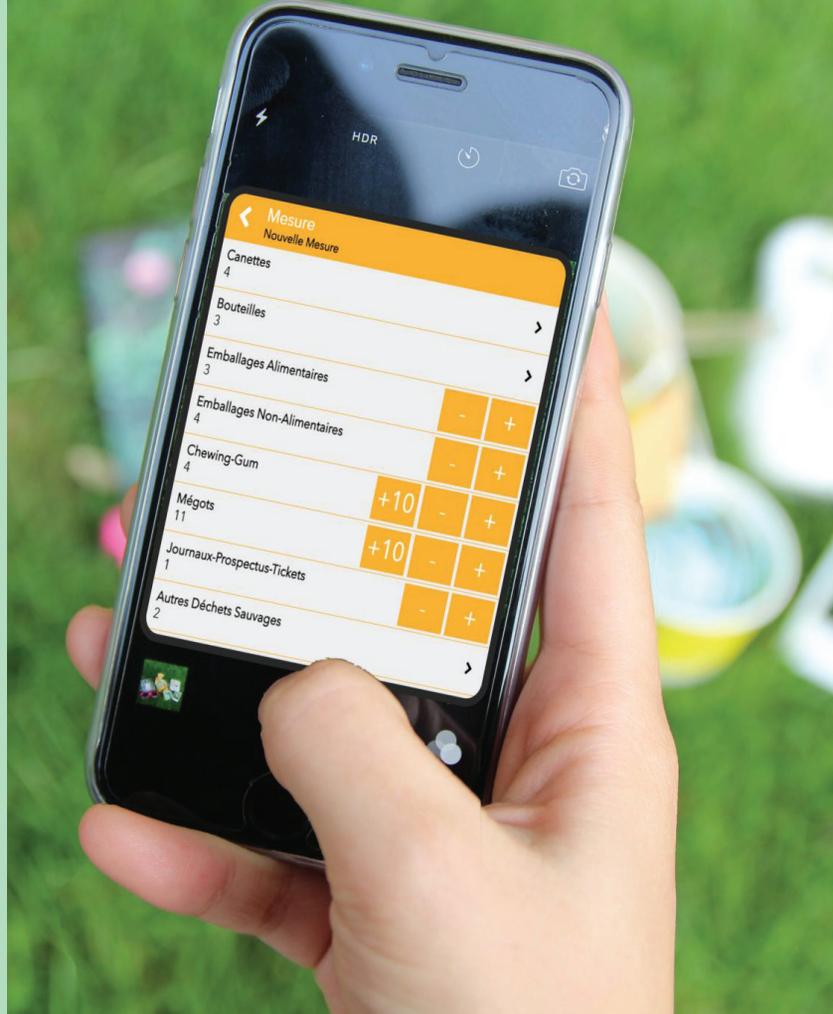


MESURE DE LA  
PROPRETÉ PUBLIQUE

# UNE APPLICATION ET UN SUBSIDE À DESTINATION DES COMMUNES



**“Mesurer, c’est savoir et savoir, c’est progresser” affirme un proverbe qu’on dirait spécialement écrit pour le suivi de la propreté publique. Grâce à l’application Clic-4-WaPP, les communes et les associations de communes peuvent monitorer facilement et efficacement la propreté sur leur territoire. Et ce, sans déboursier un seul sou !**

Clic-4-WaPP, c’est une méthodologie développée à la base par le SPW-ARNE qui permet aux communes de mesurer la propreté sur leur territoire. Grâce à 4 campagnes de mesures annuelles, l’impact des actions en faveur de la propreté peut ainsi être évalué précisément sur une période donnée. Mégots, petits déchets, papiers gras..., tout peut être inventorié. Les déchets identifiés sont catégorisés par type de lieux comme les tronçons routiers, les quartiers résidentiels ou commerçants, les abords des écoles... L’évolution de la situation peut ainsi être suivie au cours du temps.

L’application Clic-4-WaPP conçue par Be WaPP permet et facilite l’encodage immédiat sur le terrain des données relevées par l’opérateur communal. Cette application remplace le fichier Excel d’encodage des données tel que proposé dans la méthodologie de base. En procédant de la sorte, le gain de temps des agents communaux est considérable. Les données relevées sur le terrain sont, de plus, directement intégrées dans une base de données permettant à la commune, par le biais de l’informatisation, de disposer d’une vision intégrée de l’évolution de la malpropreté sur son territoire.

La version digitale de Clic-4-WaPP ne nécessite aucune installation particulière. L’application peut, en effet, être utilisée sur le terrain via le navigateur web, pour autant,

bien entendu, que l’appareil (ordinateur, tablette ou smartphone) soit connecté aux données mobiles via un réseau 4G ou Wifi.

Autre nouveauté, l’Arrêté du Gouvernement Wallon du 24 novembre 2022 relatif à l’octroi de subventions aux pouvoirs subordonnés en matière de gestion de la propreté publique prévoit une subvention annuelle renouvelable de 1.000 euros afin de réaliser 4 campagnes de mesures par année. Ce subside pourra prochainement être demandé directement en ligne via le Guichet des Pouvoirs Locaux.

**Envie de vous lancer à votre tour dans le monitoring de la “propreté” sur votre territoire ? Faites-le sans tarder !**

Pour plus d’informations à ce sujet, surfez sur [www.bewapp.be/gestion-espace/#clic-4-wapp](http://www.bewapp.be/gestion-espace/#clic-4-wapp)



Be  
WaPP

Ensemble pour une  
Wallonie plus propre